



COMPTE RENDU DE LA REUNION DES COMITES DIRECTEURS LANGUEDOC ROUSSILLON ET MIDI PYRENEES DU 24 SEPTEMBRE 2016

Le samedi 24 septembre 2016 à Carcassonne, les membres des Comités Directeurs des Ligues Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées se sont réunis afin de valider les recommandations adoptées par le Comité de Pilotage le 21 mai 2016, dans le cadre de la fusion des deux Ligues.

Sont présents :

Comité Directeur Languedoc Roussillon	Comité Directeur Midi Pyrénées
Pascal CHAMPION	Didier RAMI
Jean-Luc LEVY	Bernard BARASCUD
Abel DOS SANTOS	Alain GARRABE
Michel TERPAN	Thérèse DROUI
Jean-Yves MANCUSO	Vincent DENHEZ
Lionel ALLASIO	Isabelle MOREAU
Jean-Luc MISSET	Pierre BERAIL
Jean-Yves MANCUSO	Claudie GALLET
Marc BERGER	Gisèle GALLET
Jacky RICHEUX	Maurice DEJEAN
Jackie RACINAIS	Michel PASCAL
Lionel LELOIR	Joseph LAMOTHE
Brigitte BLANC	Lan DESPEYROUX
	Pascale HAUTEFORT
	Nicolas JONETTE

Une feuille de présence a été signée en entrant en séance.

Isabelle MOREAU a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Les Présidents de Ligues LR et MP adressent chacun leur tour un mot d'accueil aux membres des Comités Directeurs des deux Ligues et souhaitent que la réunion de ce jour puisse aboutir à un bon travail, afin de poursuivre sur le chantier entrepris par le Comité de Pilotage en vue de la constitution de la grande Ligue.

Puis la parole est donnée à chacun des membres afin de se présenter et de faire ainsi connaissance.

Avant de passer au vote sur les recommandations du Comité de Pilotage établies lors de sa réunion du 21 mai 2016, chacun des deux Présidents évoquent le fait que la principale préoccupation pour la saison 2016-2017 est la saison sportive.

Pascal CHAMPION souhaiterait que les engagements aillent jusqu'au 31 août 2017 et que ces engagements soient également respectés par la nouvelle équipe qui sera élue en février 2017.

Didier RAMI, à son tour, abonde dans le même sens et pense qu'il faut laisser le soin à l'équipe élue de préparer l'avenir mais en conservant les engagements pris.

Une question est alors posée : Que se passe t-il sur les "imprévus financiers" sur les projets lancés ?

Réponse : Il ne devrait pas y avoir de gros imprévus, chacune des deux ligues reconduisant les actions en cours et ne prenant pas d'engagements nouveaux qui sortiraient de la ligne de conduite financière déjà énoncée.

A partir de février 2017, le compte sera commun.

Résolution mise au vote :

Maintien des engagements des deux ligues jusqu'au 31 août 2017 et respect par l'équipe élue en Février. Cette résolution sera inscrite dans le traité de fusion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Puis les deux Comités Directeurs LR et MP arrêtent la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour la constatation de la réalisation de la fusion, adoption des nouveaux statuts et élection du nouveau Comité Directeur.

Résolution mise au vote :

Assemblée Générale Extraordinaire du **18 février 2019 à 10 heures à Carcassonne** (Accueil à partir de 9h30)

Un appel à candidatures va être lancé et celles-ci devront être adressées par voie postale au Secrétariat de la Ligue Languedoc Roussillon à MONTPELLIER avec copie aux deux Présidents des deux Ligues. La date limite d'envoi des candidatures sera fixée dans l'avis d'appel à candidatures.

Nombre maximum de candidatures : 25

Une liste commune sera établie après la date limite d'envoi des candidatures et qui comportera le numéro de licence + le nom + le prénom et une énumération dans l'ordre alphabétique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Puis, Bernard BARASCUD prend la parole afin de dérouler les différentes recommandations adoptées par le Comité de Pilotage dans sa séance du 21 mai 2016 en vue de la création du futur Comité Régional.

Les membres des Comités Directeurs de la Ligue Languedoc Roussillon et la Ligue Midi Pyrénées sont invités à se prononcer sur les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - Choix du contrat juridique de création du futur Comité Régional

Décisions du Comité de Pilotage :

La fusion absorption est le choix juridique qui s'impose en raison notamment des démarches administratives longues à réaliser en cas de création d'une nouvelle entité. Dans le cas de la fusion absorption, on reprend l'existant.

La proposition de traité de fusion par absorption est adoptée

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision est adoptée à la majorité – 1 abstention

DEUXIEME RESOLUTION - Choix du nom du futur Comité Régional

Décisions du Comité de Pilotage :

Coller au mieux au nom de la nouvelle Région autant que faire se peut : Comité Régional de Tir à l'Arc + nom de la futur Région administrative.

Le nom du futur Comité Directeur serait donc : « Comité Régional Occitanie de Tir à l'Arc », sous réserve de la décision du Conseil Constitutionnel.

Cette proposition est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION - Patrimoine du futur Comité Régional

Décisions du Comité de Pilotage :

Joindre les inventaires respectifs des deux ligues.

Le projet de traité de fusion tiendra compte de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2015, puisque ceux-ci ont été approuvés par les AG de chacune des ligues).

Cette proposition est adoptée.

L'arrêté des comptes au 31 décembre 2016 sera approuvé par chaque Ligue en février 2017, ce qui permet à chacune de continuer à fonctionner dans le cadre d'une gestion courante et normale pour l'exercice 2016. Les réserves financières ainsi que tout le matériel seront mis en commun à partir de janvier 2017.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION - Gouvernance du futur Comité Régional

Décisions du Comité de Pilotage :

La proposition de scrutin majoritaire plurinominal est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION - Structure

Décisions du Comité de Pilotage :

La proposition que le siège social de la future Ligue soit à celui du Président élu est adoptée.

La proposition de conserver le site actuel de la Ligue LR sur Montpellier jusqu'au 31 août 2017 est adoptée

La proposition de « conserver ou non un site de représentation sera prise par la future équipe » est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION - Secrétariat Salariée LR

Décisions du Comité de Pilotage :

La salariée de LR (Madame MANCUSO) actuellement en poste en temps partiel, doit prendre sa retraite en novembre 2017. La proposition de conserver cet emploi jusqu'à novembre 2017 est adoptée.

La proposition de laisser l'équipe élue déterminer les opportunités de création d'un poste de secrétariat pour le futur Comité Régional est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION - Ressources en général :

Décisions du Comité de Pilotage :

Engagements pris par les deux ligues LR et MP :

Pour LR : 1 contrat de travail salariée à temps partiel (fin novembre 2017)

Frais de déplacement des intervenants – véhicule fonction pour la CTRF (subvention région)

Pour MP : 1 salarié à mi-temps (Profession Sports)

Adhérent au Groupement d'Employeurs TAL GERSOIS pour environ 200/240 heures annuelles)

La proposition de conserver ces engagements est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION - Sportif

Décisions du Comité de Pilotage :

Filière par équipes

DRE classique et poulie :

Championnat sur l'ensemble de la nouvelle Ligue (soit 8 équipes hors club en DN1 –DN2)

1 équipe/club

3 FITA sur chacune des Ligues soit :

2 DRE (CL F + CH L H) 2 DRE (AP F + AP H)

1 équipe championne sur chaque Région
1 championnat final sur la Grande Ligue

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :
Cette décision adoptée à l'unanimité

DR2 classique et poulie :

Championnat sur les 2 zones Est et Ouest

3 épreuves : 1 salle + 1 Fita + 1 Fédéral

Avec phases finales

1 finale organisée en regroupant les x premiers de chaque zone en fonction du nombre d'équipes engagées

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :
Cette décision adoptée à l'unanimité

DR Jeunes (Benjamin – Minime et Cadet-Junior)

Championnat sur 2 zones

3 épreuves : 1 tir salle avec phases finales

2 tirs Fita avec phases finales

1 finale organisée en regroupant les x premiers de chaque zone en fonction du nombre d'équipes engagées

Championnat individuel

Tir en salle :

1 championnat Jeunes et 1 Adultes

Sélection archers classés sur 3 compétitions – Mise en place de quotas

Classement sur le nouveau territoire

Pré inscription.

Mise en place en février 2018

Rien ne change pour 2017

Abandon du championnat scratch

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :
Cette décision adoptée à l'unanimité

Fita et Fédéral :

1 championnat de zone avec quotas

1 championnat final réparti chaque année

Mise en place dès juin 2017

Pour les disciplines Parcours – 3D et Nature

1 seul championnat par discipline sur l'ensemble de la Ligue

Avec quotas

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :
Cette décision adoptée – 14 voix Pour – 11 voix Contre

Sur la Formation Sportive

La priorité est portée sur la population Jeunes.

Dans l'attente du nouveau PPF (Projet de Performance Fédéral) chaque Ligue reste sur le mode de fonctionnement actuel sur les jeunes :

Logique sportive

ETAF, Pôle Espoir, Pôle France

Nicolas Jonette intervient pour indiquer qu'il doit constituer la nouvelle équipe ETR pour mettre en place ensemble le PPF ainsi que les formations sportives, mais que rien ne changera jusqu'au 31 août 2017.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION - Arbitres

Décisions du Comité de Pilotage

La proposition de créer deux zones Est et Ouest, pour le partage de la Ligue, est adoptée.

La proposition de nommer 1 PCRA + 1 adjoint PCRA est adoptée

Thérèse DROUI précise à l'assemblée qu'une réunion avec les PCRA doit se tenir le 8 octobre prochain au cours de laquelle les recommandations de la Commission Nationale des Arbitres devraient être précisées. Il convient donc d'attendre les conclusions de cette réunion pour voter sur ce point.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Ce vote est reporté à plus tard en attente des recommandations de la CNA

DIXIEME RESOLUTION - Formation

Décisions du Comité de Pilotage :

Conserver l'actuel sur les deux Régions. Evolution de la tarification et harmonisation à réaliser avec la mise en place des nouvelles offres.

La proposition de conserver l'actuel au niveau formation est adoptée.

La proposition de préparer une harmonisation sur la formation est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION - Label

Décisions du Comité de Pilotage :

Maintenir l'existant en intégrant les CD comme chemin de validation avant transfert vers CTR/CTF.

La proposition est adoptée.

Une réunion est prévue à la Fédération le 1^{er} octobre prochain sur ce sujet.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Ce vote est reporté à plus tard en attente de la réunion de la Fédération sur ce sujet

DOUZIEME RESOLUTION - Projet de développement

Décisions du Comité de Pilotage:

Faire une synthèse des deux projets en cours pour héritage pour la nouvelle entité.
Cette proposition est adoptée.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

TREIZIEME RESOLUTION - Licences

Décisions du Comité de Pilotage:

Pour 2017-2018, le Comité de Pilotage adopte la proposition de prix des licences pour la part Ligue :

Adultes compétition : 20 €
Adultes pratique en club : 19 €
Adultes sans pratique : 16 €
Jeunes : 13 €
Poussins : 9 €

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

QUATORZIEME RESOLUTION - Contrat de Fusion

Décisions du Comité de Pilotage :

Le Comité de Pilotage a adopté le principe de la fusion-absorption :
Ligue absorbante : Midi Pyrénées et Ligue absorbée : Languedoc Roussillon.
Le projet de traité de fusion est annexé au présent compte rendu.

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

QUINZIEME RESOLUTION - Calendrier

Il est proposé de calendrier suivant pour les opérations de fusion :

24 septembre 2016	Réunion commune des Comités Directeurs LR et MP Pour adoption des projets de traité de fusion et Statuts du Comité Régional Occitanie de Tir à l'Arc
5 novembre 2016	Réunion d'information des Comités départementaux et Clubs de MIDI PYRENEES
26 novembre 2016	Réunion d'information des Comités départementaux et Clubs de LANGEDOC ROUSSILLON

- 30 novembre 2016** **Signature du Projet de Traité de Fusion par les deux Présidents des deux ligues**
- 1 er décembre 2016** **Publication du projet de traité de fusion dans les Journaux d'annonces Légales du Languedoc Roussillon et de Midi Pyrénées**
- janvier 2017** **Envoi de l'appel à candidatures pour le futur Comité Régional**
- 30 janvier 2017** **Convocation des Assemblées Générales Mixtes Ligue Languedoc Roussillon et Ligue Midi Pyrénées**
Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

18 Février 2017

ASSEMBLEES GENERALES MIXTES

Languedoc Roussillon	Midi Pyrénées
<p>Partie ordinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ approbation des comptes 2016 ▪ Rapport moral et synthèses succinctes des commissions <p>Partie extraordinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ constatation de la réalisation de la fusion ; approbation des apports ▪ dissolution de la Ligue LR 	<p>Partie ordinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ approbation des comptes 2016 ▪ Rapport moral et synthèses succinctes des commissions <p>Partie extraordinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ constatation de la réalisation de la fusion ; approbation des apports

**Assemblée Générale Extraordinaire
à l'issue des AGM des deux ligues**

- Adoption des Statuts du Comité Régional Occitanie de Tir à l'Arc
- Election des membres du Comité Régional Occitanie de Tir à l'Arc

Réunion des membres élus du Comité Régional pour désignation du Président, du Secrétaire et du Trésorier

Présentation à l'Assemblée des Président, Secrétaire et Trésorier élus du Comité Régional Occitanie de Tir à l'Arc

Samedi 25 mars 2017 Assemblée Générale de la FFTA

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :
 Cette décision adoptée à l'unanimité

Puis la réunion se poursuit par la lecture et l'adoption du projet des statuts du futur Comité Régional Occitanie de Tir à L'arc, ainsi que du projet de traité de fusion.

Annexe 1. Le projet de statuts du Comité Régional

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

Annexe 2. Le projet de traité de fusion

Mise au vote des Comités Directeurs LR et MP :

Cette décision adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.

Le présent compte rendu a été établi par le secrétariat de séance et signé par les Présidents des Ligues Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées

Pascal CHAMPION
Président de Languedoc Roussillon

Didier RAMI
Président de Midi Pyrénées